

VOTEZ

AGISSEZ



- Recruter
- Former
- Respecter nos statuts,
nos missions et nos métiers
- Promouvoir
un second degré ambitieux
- Investir
pour un Service Public d'Éducation de qualité

ATTENTION VOUS DEVEZ VOTER 4 FOIS

CAPA et CAPN

CTA et CTM

votez



votez



13-20 octobre

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Avec le SNES, la FSU (Construire

Du 13 au 20 octobre, nous allons élire nos représentants dans différentes instances. Il s'agit de choisir celles et ceux qui nous représenteront en commission paritaire académique (CAPA) et nationale (CAPN). Mais, et c'est là une nouveauté, il s'agit aussi de choisir celles et ceux qui nous représenteront dans les comités techniques académique (CTA) et ministériel (CTM), se substituant désormais aux comités techniques paritaires.

**Pour chacun d'entre nous, 4 votes sont donc à émettre
et pour la première fois PAR VOIE ELECTRONIQUE.**

(Agir

CAPA des COPsy/DCIO VOS CANDIDATS



Directeurs de centre d'information et d'orientation

CHAMBRE Nicole – CIO Tulle – Tulle – 19

VERVECHE Francis – CIO Brive – Brive – 19

Conseillers d'orientation - psychologues

SARDIN Estelle – CIO Limoges 2 – Limoges – 87

CURABET-VERVECHE Nicole – CIO Brive – Brive – 19

CONQUET Françoise – CIO Guéret – Guéret – 23

CHEVALIER Laurence – CIO Limoges 2 – Limoges – 87

CHATRAS Isabelle – CIO Brive – Brive – 19

QUEMENER Françoise – CIO Limoges 2 – Limoges – 87



LES ENJEUX DE CE SCRUTIN SONT CONSIDÉRABLES. Nul doute, qu'à quelques mois des échéances politiques majeures du printemps prochain, les résultats seront observés de près et pèseront sur les choix et les décisions.

AVEC LE SNES ET LA FSU, FORCE ET COHÉRENCE DES INTERVENTIONS DANS LES INSTANCES

Bien évidemment, la représentation des personnels par leurs élus en CAP est importante. En dépend en effet la qualité de la **défense individuelle et collective des personnels**. Or, si les professions de foi sont pavées de bonnes intentions, mieux vaut ne pas les dissocier de la capacité des élus à les mettre en œuvre. Ceux du SNES et des syndicats de la FSU ont la réputation de ne pas s'en laisser conter. Leur efficacité, leur pugnacité, leur expertise sont reconnues. Leur présence en nombre dans toutes les commissions paritaires, dans toutes les académies comme au plan national, est un gage de force et de cohérence.

Force et cohérence, c'est encore ce dont devront faire preuve les élus en CT. Le champ des compétences de ces instances est notablement élargi. Y seront mises en débat nombre de questions, valant pour tout le champ de l'Éducation nationale et pour toutes les catégories de personnels, tant au plan statutaire qu'à celui de la gestion des emplois et des effectifs. Y seront également débattues toutes les questions relatives à l'offre de formation. La cohérence et l'articulation de l'intervention des élus sur ces questions avec celle menée en CAP vont de soi. Comme va de soi la nécessité d'une délégation fédérale, soucieuse et respectueuse des intérêts de chaque secteur, de chaque métier. C'est le sens de l'engagement de la FSU et de ses différentes composantes, **pour la construction d'un service public d'éducation dédié à la réussite de tous**.

existent sur bien des points entre les organisations syndicales. Les services d'orientation sont menacés de toute part : fermetures de structures, fermetures de postes de DCIO, d'administratifs, non remplacement des départs en retraite, remise en cause de notre fonction de psychologue dans le nouveau décret paru en août, dilution d'un service Éducation nationale au sein d'une organisation inter-ministérielle, via la labellisation, avec le risque accru de ne plus pouvoir assurer nos missions dans les établissements. Autant de menaces contre lesquelles le SNES s'est mobilisé, se mobilise pour défendre les conceptions du métier auxquelles nous sommes tous attachés.

(Débattre

UNITÉ DE LA PROFESSION, PARLER D'UNE MÊME VOIX AVEC LE SNES ET LA FSU

Ces élections appellent d'ailleurs d'autres clarifications dans ce que l'on appelle le « paysage syndical », trop parcellisé, trop divisé. D'une manière générale, les salariés aspirent à l'unité, parce que l'unité est une force irremplaçable. Cette aspiration est partagée par le SNES et la FSU. Ils ne se reconnaissent, en aucune façon, dans le clivage entre « syndicalisme de contestation » d'un côté et « syndicalisme d'accompagnement » de l'autre. **Le SNES et la FSU travaillent inlassablement à la recherche d'unité**, à celle d'une réunification syndicale. Quant à leur orientation et leur démarche syndicales, elles reposent sur des principes simples mais forts. **Construire** les revendications avec les personnels en multipliant les espaces de débats où ils s'approprient les enjeux de leurs métiers. **Proposer, agir, négocier** en rendant les personnels acteurs de chacune de ces phases du mouvement social.

Les listes présentées par le SNES et la FSU ont été construites avec la volonté de faire de nos syndicats un lieu de rassemblement et d'expression de la profession. Elles sont respectueuses de la diversité, de la parité hommes/femmes, ainsi que du renouvellement en profondeur que connaît notre métier en intégrant de nombreux jeunes collègues.

On l'aura compris, l'heure n'est pas aux atermoiements et à l'éparpillement. La profession doit parler d'une même voix, résister et porter dans le débat public des projets ambitieux pour le second degré. Aucune voix ne doit manquer au SNES et à la FSU.

VOTEZ, FAITES VOTER



(Négocier

LA CONCEPTION DE NOTRE MÉTIER ET L'AVENIR DU SECOND DEGRÉ EN JEU

Plus généralement, les personnels ont dans ce scrutin, la responsabilité de déterminer pour les quatre années à venir la représentativité des organisations syndicales et ce qui va avec, le droit de négocier. Cette représentativité s'établira, au plan local, en référence aux voix obtenues pour l'élection du CTA, au plan national, en référence aux voix obtenues à l'élection du CTM.

L'enjeu n'est pas mince car, à travers leur vote, c'est bien la conception de leur métier et de l'avenir des services d'orientation qu'exprimeront les personnels. Or, nous le savons bien, des divergences importantes

Agissez !

VOTEZ



CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES ET DIRECTEURS DE CIO

Fermetures et fusions de CIO, asphyxie du corps, négation de notre professionnalité de psychologue, volonté d'imposer d'autres lieux de travail et d'autres tâches...
La conception éducative de l'orientation est menacée.

RENFORCER LE COEUR DU MÉTIER

Pour le SNES-FSU, l'aide à l'élaboration des projets d'avenir à l'adolescence n'est pas réductible à du conseil ponctuel et à des informations dématérialisées. C'est au contraire un processus long, lié à l'identité et au sens des études.

C'est un travail de psychologue, ancré dans l'École et en complémentarité avec les équipes éducatives.

Le SNES se bat pour que chaque conseiller d'orientation psychologue, chaque directeur puisse faire reconnaître son métier et s'y reconnaître pleinement.

DÉFENDRE LE CIO, INSTRUMENT DE NOTRE PROFESSIONNALITÉ

Le SNES-FSU s'engage dans toutes les académies pour maintenir tous les CIO et empêcher la dilution dans des structures multiservices. Il combat les projets de « lieu unique » contenus dans les textes sur la labellisation qui im-

posent des conditions d'exercice contraires aux missions des CIO. Il agit pour que tous les CIO soient également reconnus.

EXIGER LES MOYENS D'EXERCER NOTRE MÉTIER

Le SNES-FSU lutte contre toutes les tentatives de déréglementation et fait respecter la transparence et l'équité dans les opérations de gestion (mutation, avancement...). Il revendique l'accès à la grille indiciaire de la hors-classe pour les conseillers, une meilleure grille indiciaire pour les directeurs et la reconnaissance de notre véritable niveau de formation.



En votant pour les listes présentées par le SNES et la FSU, vous ferez le choix de syndicats fortement ancrés dans les différents métiers, rassemblés au sein de leur fédération, la FSU, première dans la Fonction publique de l'État, attachés aux valeurs du service public, participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires.

Ces orientations sont défendues également dans les Comités Techniques.

Vous serez représentés au sein des Commissions paritaires par des élus travaillant dans les établissements, au fait des réalités professionnelles, soucieux d'améliorer vos conditions d'affectation, de travail, de carrière, construisant avec vous analyses et propositions sur tous les débats éducatifs, dans l'intérêt des élèves et le respect des missions et statuts des personnels.